

Il est futile d'opposer comme des preuves les dénégations ou les protestations d'ignorance de personnages qui, connaissant ce secret, avaient tout intérêt à ce qu'il ne fût pas divulgué. Les doutes qu'il est permis d'avoir à ce sujet se trouveraient, jusqu'à un certain point, levés par cette réponse de Louis XV à la marquise de Pompadour, qui, curieuse de connaître l'identité du prisonnier masqué, l'obsédait de ses questions: "Cessez de m'importuner à ce sujet, je ne puis pas vous le dire, c'est le secret de l'Etat."

L'hypothèse à laquelle Voltaire a donné le jour se trouverait sérieusement étayée par le fait affirmé par maints historiens consciencieux, que le feuillet du registre d'écoru de la Bastille qui coïncide avec la date de l'emprisonnement de l'homme masqué a été enlevé et remplacé par un autre d'une écriture différente. Cette substitution aurait eu lieu, prétend-on, vers 1775, par un nommé Chevalier, Major de la Bastille, sur l'ordre de M. de Malesherbes, ministre de Louis XVI.

Quoi qu'il en soit, en face de l'inefficacité où nous plonge le manque absolu de preuves certaines, le mieux, je crois, est de se ranger à l'opinion de l'encyclopédiste qui dit en terminant une étude sur la légende du masque de fer:

"La lumière n'est donc pas encore faite sur ce problème intéressant, peut-être ne se fera-t-elle jamais. Si le masque du prisonnier de Pignerol et de la Bastille recourait un personnage dont la naissance était de nature à infirmer la légitimité des Bourbons, on peut être sûr que les précautions ont été bien prises pour que le secret reste impénétrable. Dans le cas contraire, celui où il aurait simplement caché un criminel d'état plus ou moins dangereux, outre qu'il y a des particularités qu'on ne s'explique pas, il faudrait croire que, parmi tant de hauts personnages qui passaient pour avoir possédé le secret, "les uns se seraient prêtés à la plus bizarre mystification, les autres en auraient été naïvement les victimes".

A cette conclusion très sensée, je me contenterai d'ajouter: Je ne puis dire qui était le masque de fer, mais je prétends que ce n'était pas Matthioli, et je crois l'avoir prouvé.

BIBLIOTHÈQUE
SAINTE-SULPICE
Sec. I., 1905. 5